

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>en exercice..... 61 présents..... 41 procurations..... 13 absents 7 Suffrage exprimé ... 54</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le VINGT DEUX MAI, à vingt heures et trente minutes,</p> <p>Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 16 Mai 2019 et par affichage du 16 Mai 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.</p>
---	--

Etaients présents :

- **Andilly :**
- **Attainville :**
- **Bouffémont :**
- **Deuil-la Barre :**
- **Domont :**
- **Enghien-Les-Bains :**
- **Ezanville :**
- **Groslay :**
- **Margency :**
- **Moisselles :**
- **Montlignon :**
- **Montmagny :**
- **Montmorency :**
- **Piscop :**
- **Saint-Brice-sous-Forêt :**
- **Saint-Gratien :**
- **Saint-Prix :**
- **Soisy-sous-Montmorency :**

Annie GUIDEZ (suppléante),
Odette LOZAÏC,
Claude ROBERT, **Michel LACOUX**,
Muriel SCOLAN, **Michel BAUX**, **Gérard DELATTRE**, **Bertrand DUFOYER**,
Frédéric BOURDIN (à partir du rapport n°2), **Michelle HINGANT**, **Jean-François AYROLE**, **Paul-Edouard BOUQUIN**,
Philippe SUEUR, **François HANET**, **Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET**, **Xavier CARON** (aux rapports n° 1 à 30),
Alain BOURGEOIS, **Agnès RAFAITIN-MARIN**, **Pierre GREGOIRE**,
Joël BOUTIER, **Christine MORISSON**,
Christian RENAULT,
Véronique RIBOUT,
/
Patrick FLOQUET, **François ROSE**, **Luc-Eric KRIEF**,
Michèle BERTHY, **Muriel HOYAUX**, **Christian ISARD**,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, **Virginie HENNEUSE**,
Julien BACHARD, **Karine BERTHIER**, **Jean-Claude LEVILAIN**, **Natacha VIVIEN**,
Gérard BOURSE,
Luc STREHAIANO, **Christiane LARDAUD**, **Claude BARNIER**, **François ABOUT**,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Dominique PETITPAS à **Muriel SCOLAN**, **Virginie FOURMOND** à **Bertrand DUFOYER**, **Fabrice FLEURAT** à **Frédéric BOURDIN**, **Xavier CARON** à **Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET** (aux rapports n° 31 à 39) ; **Alain GOUJON** à **Luc STREHAIANO** ; **Marie MOREELS** à **Muriel HOYAUX** ; **Jean-Pierre DAUX** à **Christian ISARD** ; **William DEGRYSE** à **Alain LORAND** ; **Patrick BALDASSARI** à **Christian LAGIER** ; **Jacqueline EUSTACHE-BRINIO** à **Natacha VIVIEN** ; **Didier LOGEROT** à **Karine BERTHIER** ; **Anne BERNARDIN** à **Julien BACHARD** ; **Jean-Pierre ENJALBERT** à **Gérard BOURSE** ; **Bania KRAWIEZYK** à **François ABOUT**.

Absents : **Fabrice RIZZOLI** ; **Frédéric BOURDIN** (au rapport n° 1) ; **Marc POIRAT** ; **Fabienne PINEL** ; **Thierry OLIVIER** ; **François DETTON** ; **Didier ARNAL** ; **Laura BEROT**.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Luc-Eric KRIEF est désigné pour remplir cette fonction.

TOURISME

OBJET : CRÉATION DES TARIFS DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

N.

EXPOSE DES MOTIFS

L'office de tourisme intercommunal propose des produits à la vente à l'accueil de l'office de tourisme. Ces produits sont directement liés au territoire, sa promotion et sa découverte auprès des visiteurs.

Il est proposé d'enrichir les stocks de la boutique.

L'office national des forêts produit une carte de la forêt de Montmorency. Cette carte est vendue au tarif affiché de un euro et cinquante cents TTC par l'Office National des Forêts.

Le Département du Val d'Oise a édité des ouvrages « 50 ans de cinéma en Val d'Oise », « 50 ans de jardins en Val d'Oise », « 50 ans de sport en Val d'Oise ». Ces ouvrages sont au tarif affiché de dix (10) euros TTC.

Dans le cadre du projet « la forêt augmentée », il est proposé de vendre un sac de toile avec logo comprenant les articles suivants :

- un casque audio,
- une batterie mobile,
- un stylo
- et un badge.

Le coût d'achat unitaire de ces goodies est de dix-sept euros et trente-quatre cents (17,34) TTC.

Il est proposé de fixer comme suit les tarifs de ces nouveaux produits :

- Carte de la forêt de Montmorency : 2,00 €
- Ouvrage « 50 ans de cinéma en Val d'Oise » : 15,00 €
- Ouvrage « 50 ans de jardins en Val d'Oise » : 15,00 €
- Ouvrage « 50 ans de sport en Val d'Oise » : 15,00 €
- Sac « forêt augmentée » : 20,00 €

CECI EXPOSE

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du tourisme et notamment son article L. 133-1 et suivants et R. 133-19 et suivants ;

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

H.

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20190522-DL2019-05-22_12 -DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019
--

VU la délibération du conseil de communauté n°2016-12-14_11 en date du 14 décembre 2016 adoptant la stratégie de l'action économique de la communauté d'agglomération dont la promotion du tourisme,

VU la délibération du conseil de communauté n°2017-03-29_8 du 29 mars 2017 relative à l'office de tourisme intercommunal et portant création d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière ;

CONSIDERANT que la communauté d'agglomération exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences suivantes en matière de développement économique *la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme* ;

CONSIDERANT que l'Office de Tourisme, dans le cadre de ses missions, propose des produits à la vente ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer les tarifs des produits délivrés par l'office de tourisme intercommunal ;

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal en date du 4 avril 2019,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances et de l'administration générale en date du 14 mai 2019,

Monsieur SUEUR entendu dans son exposé,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs des produits comme suit :

- Carte de la forêt de Montmorency : 2,00 €
- Ouvrage « 50 ans de cinéma en Val d'Oise » : 15,00 €
- Ouvrage « 50 ans de jardins en Val d'Oise » : 15,00 €
- Ouvrage « 50 ans de sport en Val d'Oise » : 15,00 €
- Sac « la forêt augmentée » : 20,00 €

ARTICLE 2 : DIT que les recettes seront inscrites au budget autonome de l'office de tourisme au compte 7078 « Ventes de marchandises – autres ».

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président,

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20190522-DL2019-05-22_12
-DE
Date de télétransmission : 28/05/2019
Date de réception préfecture : 28/05/2019

Acte publié ou notifié le 31/05/2019.....
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Acte à classer

DL2019-05-22_12

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-05-28T12-13-28.00 (MI217166144)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20190522-DL2019-05-22_12-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Création des tarifs des produits de la boutique de
l'Office de Tourisme Intercommunal

Date de décision : 22/05/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 12 Office Tourisme Crétaion tarifs de la boutique.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/05/19 à 12:13

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 28/05/19 à 12:13

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 28/05/19 à 12:18

